

EN COULISSES

Au cœur des Archives du Rhône et de la Métropole

GRAND ANGLE

Les élections métropolitaines

ALBIGNY-SUR-SAÔNE

Première pierre du nouveau collège

ÉDITION
**Val
de
Saône**

N° 61
MARS | AVRIL
2026

LE MAGAZINE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

MET'



MÉTROPOLE

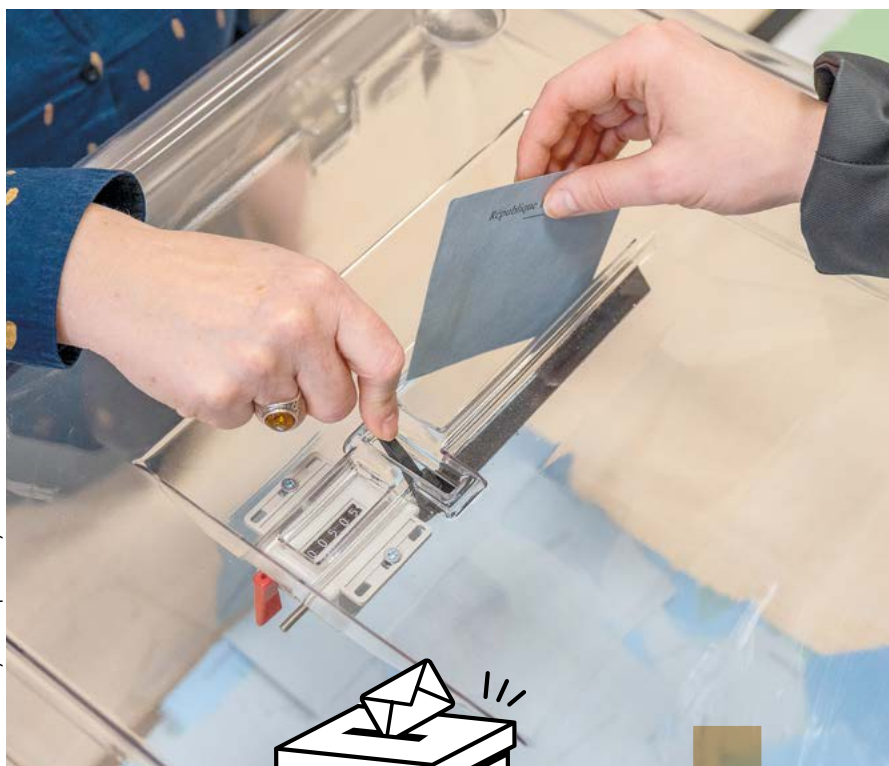
GRAND LYON



Sommaire

04 Quoi de neuf ?!

Sécuriser la ressource en eau | Métropole vacances sportives : les inscriptions ouvrent | Nouvelle édition du Festival des métiers du prendre soin | Perrache : réaménagement de la gare des bus | L'agence Eau du Grand Lyon déménage



© Anais Mercey - Métropole de Lyon



09

Élections métropolitaines Tout ce qu'il faut savoir

MÉTROPOLE
GRAND LYON

MET' | N° 61 |
Mars | Avril 2026
Le magazine d'information
de la Métropole de Lyon
grandlyon.com/actus

Métropole de Lyon – Direction de la communication : 20 rue du Lac – CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03 – magazine@grandlyon.com – Directrice de publication : Béatrice Ferrato – Rédactrice en chef : Céline Boucharlat – Rédacteur en chef adjoint : Cédric Perrier – Rédaction : Charlotte Hygounenc, Amandine Le Blanc, Pierre Lelièvre, Lorette Perrone – Iconographie : Jean-Paul Lamy – Photo de couverture : Anais Mercey – Suivi de production : Isabelle Gabert, Loona Dugoua-Macé – Illustrations : Shutterstock/Huza/jesadaphorn – Conception et mise en page : Du bruit au balcon – Impression : Roto France Impression (77) – Tirage : 768 700 exemplaires – Dépôt légal : mai 2016. ISSN 3040-7958 (Imprimé) – ISSN 3073-7486 (En ligne)

06

En coulisses

Archives départementales
et métropolitaines



© Anais Mercey - Métropole de Lyon

08

Portrait

Lucas Trabut : un quotidien
au rythme de l'autre



© Anais Mercey - Métropole de Lyon

14

Près de
chez vous...



16

Et si on sortait

Le festival Lyve pour entreprendre | Reperkusound célèbre le printemps | Plus éthique la mode | Nuits de Fourvière : demandez le programme | Quais du polar et Fête du livre jeunesse de Villeurbanne...

Édition Val de Saône

L'actualité de :

Albigny-sur-Saône, Cailloux-sur-Fontaines, Champagne-au-Mont-d'Or, Collonges-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or, Dardilly, Écully, Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Genay, La Tour-de-Salvagny, Limonest, Lissieu, Montanay, Neuville-sur-Saône, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Quincieux, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Sathonay-Village

Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous constatez qu'il est mal distribué à votre domicile, signalez-le !
→ grandlyon.com/actus/met

- Ne pas jeter sur
la voie publique -



Suivez l'actu de votre Métropole sur grandlyon.com/actus et sur les réseaux sociaux :

- [legrandlyon](#)
- [Métropole de Lyon](#)
- [grandlyon](#)
- [grandlyon](#)
- [Grand Lyon TV](#)



Les dimanches 15 et 22 mars, vous allez voter pour renouveler les 150 élus et élus qui siégeront au conseil de la Métropole de Lyon pour les six ans à venir. La Métropole de Lyon, née en 2015, est une collectivité territoriale unique en France qui regroupe 58 communes et 1,4 million d'habitants. Aménagement urbain, entretien des routes, gestion des déchets, déplacements, petite enfance, aides aux plus fragiles, collèges... autant de politiques publiques que mène la Métropole. Pour bien comprendre le rôle de ces conseillères et conseillers métropolitains qui vous représentent et votent des décisions impactant votre quotidien, le dossier de ce numéro est dédié à cette élection, qui se tiendra en même temps que le scrutin municipal.

Le président de la Métropole de Lyon

Quoi de **MÉTROPOLE** neuf ?!



Objets de sport, bricolage, jouets : un tri à part

De nouvelles règles de tri font leur apparition pour les objets de sport et de loisirs, de bricolage et de jardin, ainsi que les jeux et jouets. En pratique ? Dans dix déchèteries de la métropole (Caluire-et-Cuire, Décines-Charpieu, Genas, Grigny-sur-Rhône, Mions, Oullins-Pierre-Bénite, Rillieux-la-Pape, Saint-Genis-les-Ollières, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne Krüger), vous pouvez désormais déposer ces articles à part, dans des bacs dédiés. Cette collecte séparée permet de trier les matériaux et de les orienter vers des filières de recyclage adaptées, plutôt que de les incinérer ou de les enfouir. Et lorsque les objets sont encore en bon état, ceux-ci peuvent aussi être confiés aux donneries du territoire.

→ grandlyon.com/decheteries



© Cowi - Explorations Architecture

LA SAULAIE-GERLAND

La future passerelle se dévoile



Le casting est désormais bouclé : l'équipe chargée de concevoir et réaliser la future passerelle entre le quartier de La Saulaie (La Mulatière / Oullins-Pierre-Bénite) et le parc de Gerland a été retenue. Le projet dessine une traversée d'environ 350 mètres au-dessus du Rhône et une liaison directe pour les piétons et les cyclistes, trois fois plus courte que l'itinéraire actuel via le pont de La Mulatière. Belvédère surplombant le fleuve, vue dégagée et continuité avec la Voie lyonnaise 9 composent déjà les grandes lignes de l'ouvrage. Les travaux doivent débuter en décembre 2027, pour une mise en service à l'horizon 2030.

MODERNISATION DE L'USINE D'EAU POTABLE DE LA PAPE

À Rillieux-la-Pape, le chantier de rénovation de l'usine d'eau potable est engagé. Ce site joue un rôle essentiel : permettre l'alimentation en eau potable de la métropole lyonnaise en cas de difficulté sur la ressource principale, le champ captant de Crépieux-Charmy. Concrètement, l'usine puise son eau dans le lac des Eaux bleues, une réserve précieuse car mobilisable rapidement si besoin. Avec le changement climatique et la pression croissante sur la ressource en eau, cette solution de secours devient de plus en plus essentielle. À l'horizon 2027, la modernisation de l'usine permettra de produire une eau conforme aux normes sanitaires, prête à être utilisée en cas de situation exceptionnelle.



MÉTROPOLE VACANCES SPORTIVES

Top départ

Qui dit retour des beaux jours dit aussi vacances de printemps... et grands moments sportifs pour se dépenser. Du 7 au 17 avril, un programme d'activités gratuites est proposé aux enfants et aux jeunes de 3 à 18 ans. Cette édition de Métropole vacances sportives intègre plusieurs disciplines inédites, parmi lesquelles le ski alpin, le microbasket, le handball ou encore le tennis de table. Côté équipements, c'est aussi l'occasion de découvrir Vitamine 7, situé à Gerland (Lyon 7), un lieu dédié au sport en ville, avec des espaces pensés pour pratiquer différentes activités et se retrouver. Ouverture des inscriptions la semaine du 9 mars.

→ grandlyon.com/vacances-sportives



PERRACHE : NOUVEAU VISAGE POUR LA GARE DE BUS

L'entrée en travaux de la gare de bus du centre d'échanges marque une étape supplémentaire du projet Ouvrons Perrache. Depuis janvier, la plateforme est en cours de réaménagement suite au départ de la gare routière internationale à Gerland. Sa restructuration se fera en deux demi-gares, l'une côté Rhône, l'autre côté Saône, désormais dédiées aux bus du réseau TCL et organisées autour d'une esplanade piétonne. Quais et espaces d'attente évoluent, avec une attention particulière pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap et l'orientation des usagers.

EN BREF

Prendre soin, une vocation qui recrute

La Métropole et la Maison métropolitaine pour l'insertion et l'emploi organisent le Festival des métiers du prendre soin. Participez à des ateliers immersifs et échangez avec des professionnels du 29 mars au 3 avril.

→ metiers-du-prendre-soin.fr

Nouvelle adresse

Depuis le début de l'année, l'agence Eau du Grand Lyon a déménagé à Villeurbanne, au 55 rue de la Soie. Facilement accessible en transports en commun, elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h sans interruption. Bon à savoir : les conseillers tiennent aussi des permanences dans les communes de la métropole.

→ eaudugrandlyon.com

Première pierre

Matériaux biosourcés, chauffage géothermique, décor végétalisé et cantine bio et locale : les travaux du collège d'Albigny-sur-Saône ont débuté. L'établissement est destiné à accueillir 700 élèves à la rentrée 2027.

Job d'été à la Métropole

Vous êtes étudiants, jeunes accompagnés par la mission locale ou bénéficiaires du RSJ ? La Métropole recrute sur des missions de propreté, d'aide à l'enfance ou d'administration. Candidatez du 3 au 31 mars.

→ grandlyon.com/jobsete

Archives départementales et métropolitaines

Une mise en boîte pour l'éternité

Collecter, classer, conserver et communiquer, telles sont les quatre missions des Archives du département du Rhône et de la Métropole de Lyon. C'est avec la Révolution française que sont instaurés des services d'archives au sein desquels les administrations publiques doivent verser leurs documents. Les Archives départementales et métropolitaines abritent aussi les documents des hôpitaux, des tribunaux et de la police. De même, elles renferment les archives des notaires et peuvent accepter des archives privées d'entreprises, d'associations ou de particuliers en fonction de leur intérêt historique et patrimonial.

© Anaïs Mercery - Métropole de Lyon

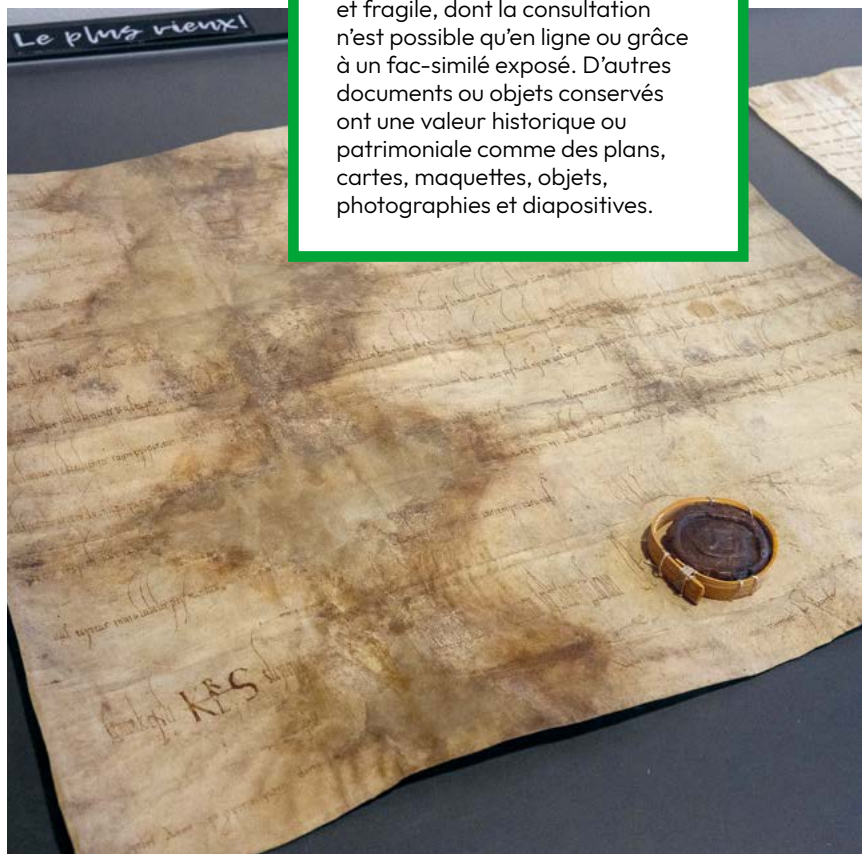


Salle de tri

Chaque versement d'archives suit un circuit bien rodé : à leur réception, les documents font l'objet d'un état sanitaire pour s'assurer qu'ils ne contiennent ni champignons ni parasites. Ils montent ensuite en salle de classement où des archivistes nettoient, classent et trient chaque pièce. L'objectif est d'organiser, décrire et conditionner les documents dans des boîtes. Les documents conservés ne sont d'ailleurs que des originaux. Pour déchiffrer des écritures parfois très anciennes, les archivistes disposent d'une formation en paléographie.

Une charte de 861

Ici, une minute de notaire datée de 1892, là un jugement de divorce ou un plan cadastral. Au milieu de centaines de milliers de documents, des pépites se cachent dans les travées. La plus ancienne d'entre elles est une charte datée de 861. Scellée par l'arrière-petit-fils de Charlemagne, Charles de Provence, elle autorise les moines de l'île Barbe à exploiter les lieux. Un morceau d'histoire, précieux et fragile, dont la consultation n'est possible qu'en ligne ou grâce à un fac-similé exposé. D'autres documents ou objets conservés ont une valeur historique ou patrimoniale comme des plans, cartes, maquettes, objets, photographies et diapositives.



© Anaïs Mercery - Métropole de Lyon



Bâtiment

Depuis 2014, le bâtiment des Archives trône dans le quartier de la Part-Dieu. Parfois surnommé le lingot, il repose sur un concept architectural particulier : un espace de 70 centimètres d'air entre les deux couches extérieures du bâtiment, agissant comme une première boîte de protection et maintenant une température constante. Pour supporter le poids des quelque 56,7 kilomètres d'archives, le bâtiment a été conçu pour soutenir 1,3 tonne au mètre carré, contre 250 kilos en moyenne pour un immeuble d'habitation.

© CD69 - Julien Bourreau

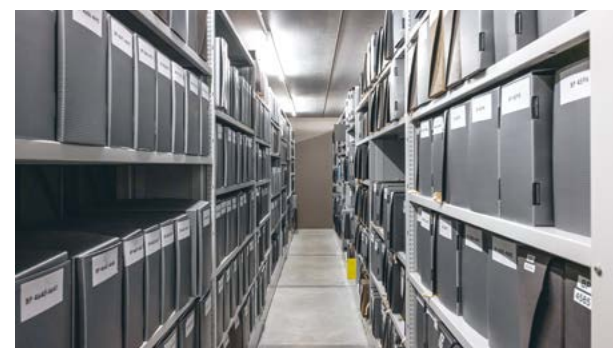
CHIFFRES CLÉS

58
agents

6 830
élèves
accueillis
en 2025

3,7
téraoctets
de documents
numérisés

70
kilomètres
linéaires de
capacité totale
de stockage



© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon



© CD69 - Julien Bourreau

Salle de lecture

Avec plus de 1 500 personnes accueillies en salle de lecture en 2025 pour des consultations, les Archives constituent un service public peu connu. Ouvertes à tous, elles sont un lieu prisé des chercheurs, étudiants, généalogistes ou simples curieux, mais aussi des notaires et des architectes. On peut consulter et copier les documents mais pas les emprunter. Ces originaux, dont certains à forte valeur pécuniaire et historique, sont conservés pour l'éternité.

Magasins

Sur les six étages du bâtiment dédiés au stockage, 51 magasins conservent des centaines de milliers d'archives tandis que les documents numériques sont préservés sur des serveurs sécurisés. Leur classement suit une nomenclature très précise avec des cotes dédiées pour chaque versement. La température et l'hygrométrie y sont régulées pour maintenir des conditions de conservation constantes. Chaque année, un kilomètre linéaire et plusieurs dizaines de gigaoctets de documents sont versés aux Archives.



**Expositions
et conférences
sont régulièrement
proposées par
les Archives**



Portrait

Lucas Trabut

Un quotidien au rythme de l'autre

Lucas Trabut est moniteur-éducateur auprès de personnes en situation de handicap. Une vocation pour un métier utile et porteur de sens.



© Anais Mercey - Métropole de Lyon

Même après dix ans de métier, les journées se suivent mais ne se ressemblent pas. Lucas Trabut est moniteur-éducateur dans un foyer de vie géré par la Fondation Gabriel-François-Richard dans le 8^e arrondissement de Lyon, où il exerce depuis 2023. Auprès de quatorze personnes en situation de handicap, Lucas Trabut orchestre le quotidien : « *Les levers, les toilettes, les couchers, mais aussi les démarches administratives ou la gestion de leurs rendez-vous médicaux*, détaille-t-il. *On gère également l'animation du quotidien au sein du bâtiment et les sorties à l'extérieur.* »

Coconstruire le projet de vie

Un quotidien auprès des autres, qu'il découvre pour la première fois lorsqu'il est auxiliaire de vie scolaire. De là, l'envie de devenir moniteur-éducateur grandit jusqu'à passer son diplôme. « *C'est un public auprès duquel je me sens bien et utile* », explique-t-il. La découverte du métier se fait sur le terrain, au contact des bénéficiaires, à l'occasion de son premier poste au foyer de vie Henri-Thomas à Bron, où il restera huit ans. « *Ce sont les personnes que nous accompagnons qui nous apprennent le métier.* » À la Fondation Richard, il s'occupe de personnes avec des troubles moteurs. « *Nous sommes aussi là pour aider à écrire le projet de vie de la personne. C'est le fil rouge de l'accompagnement et ça permet à l'équipe et aux familles de travailler dans la même direction* », souligne-t-il.

Un métier qui a du sens

À 36 ans, Lucas Trabut trouve du sens à son métier et apprécie de voir « *évoluer vers la confiance une relation qui n'est rien au départ* ». « *À force d'écoute et d'observation, on arrive à mettre en relief leurs capacités et compétences pour qu'ils progressent dans leur quotidien et leur autonomie.* » L'idée est de faire avec les résidents et non à leur place.

Écoute, observation, patience et empathie sont des qualités nécessaires à cette profession. Même si chacun vient aussi avec son parcours et ses spécificités. L'éducateur sportif de formation ne regrette pas sa réorientation. « *Je travaille auprès de personnes exceptionnelles de par leur parcours de vie. Elles sont résilientes, ont envie de découvrir, de rencontrer du monde et sont curieuses de tout. C'est une chance de travailler avec des personnes pleines de vie.* »



Les métiers du prendre soin recrutent

Le Festival des métiers du prendre soin se déroule du 29 mars au 3 avril 2026. Animations, échanges, ateliers, formations...
→ metiers-du-prendre-soin.fr

Élections métropolitaines

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

GRAND ANGLE

Les 15 et 22 mars prochains, les habitantes et habitants de la métropole de Lyon sont appelés aux urnes. Une élection avec deux scrutins qui se dérouleront le même jour, et même trois scrutins à Lyon. Il faut à la fois renouveler le conseil de la Métropole et les conseils municipaux de chacune des 58 communes du territoire, qui siègeront pendant les six prochaines années. Les Lyonnaises et Lyonnais voteront également pour élire les conseillers d'arrondissement.

Déplacements, aménagement de l'espace public, propreté, logement... la Métropole de Lyon accompagne votre quotidien. Créée le 1^{er} janvier 2015, ses statuts prévoient que l'élection des conseillères et conseillers métropolitains se déroule au suffrage universel direct, ce qui est unique en France. En 2020, 150 femmes et hommes ont été élus pour siéger au conseil de la Métropole. Leur mandat s'achève après six années d'exercice. Comment sont-ils élus ? Quelles sont les missions et les compétences de la Métropole de Lyon ? Explications dans ce dossier.



Ouverture
des bureaux de vote
de 8h à 18h.
De 8h à 20h à Lyon
et Villeurbanne.

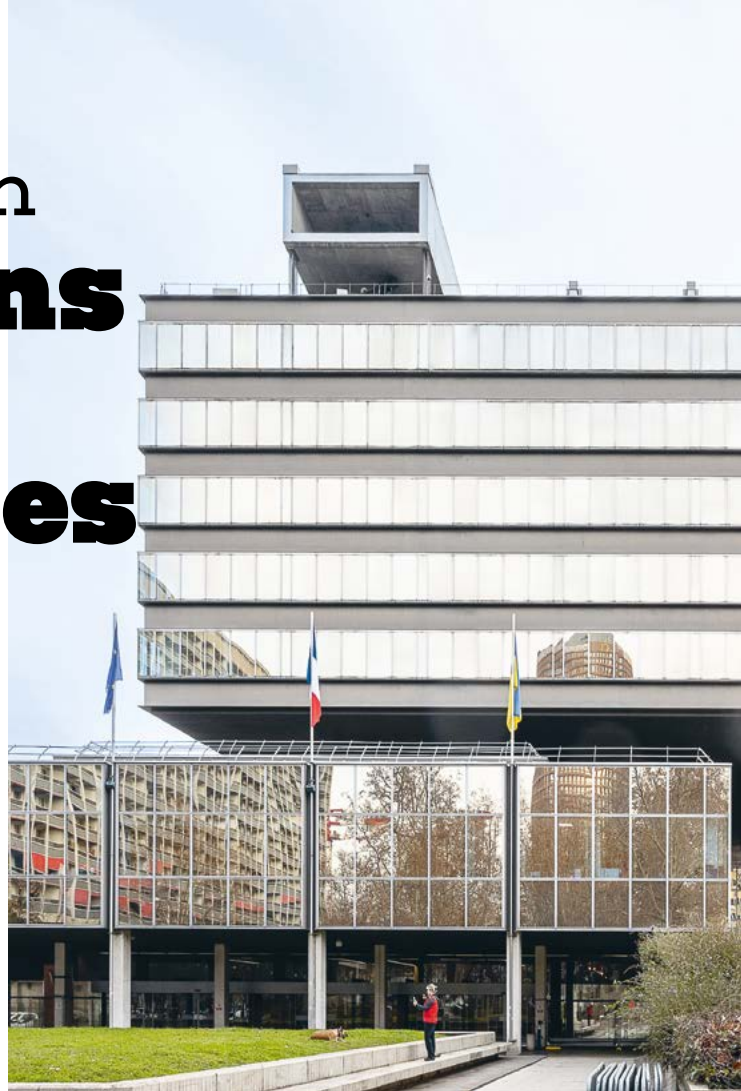
Métropole de Lyon

Les missions

et les

compétences

La Métropole de Lyon exerce à la fois les compétences d'un département et celles d'une communauté urbaine. Petite enfance et grand âge, déplacements, gestion des déchets, insertion, logement, autant de politiques publiques qui sont une réalité concrète dans la vie de chaque Grande Lyonnaise et Grand Lyonnais. Tour d'horizon.



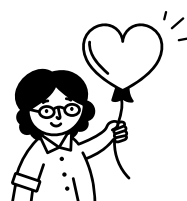
Services du quotidien

Assurer la collecte et le traitement des déchets, gérer les déchèteries et la collecte des encombrants. La protection et la distribution de l'eau potable et l'assainissement relèvent aussi des compétences de la Métropole, tout comme le nettoyage des espaces publics.



Déplacements et voirie

Gérer et développer les transports en commun via Sytral Mobilités, entretenir les routes, les tunnels, les ponts, les trottoirs, les pistes cyclables... Financer les projets de mobilité : covoiturage, autopartage, Vélo'v...



Solidarités

Accompagner les personnes âgées et les personnes handicapées, favoriser le maintien à domicile, soutenir les aidants et piloter des actions de santé publique.



Aménagement et urbanisme

Entretien et gérer les espaces publics, une place, des trottoirs, un square... pour qu'ils soient accessibles à toutes et tous. La Métropole pilote aussi les projets urbains. Des aménagements qui se font en lien avec les communes dans le cadre du pacte de cohérence métropolitain.



© Thierry Fournier - Métropole de Lyon

**CHIFFRES
CLÉS**

58
communes

1,4 M
d'habitants

17 %
de la population
de la région
Auvergne-
Rhône-Alpes



Environnement

Améliorer la qualité de l'air, gérer les espaces naturels et les parcs métropolitains. Soutenir l'agriculture locale, préserver les terres agricoles et soutenir ou développer les énergies renouvelables.



**Accompagnement
des familles**

Accompagner les futurs ou jeunes parents avec leurs bébés grâce à la Protection maternelle et infantile. Prendre en charge les mineurs ou jeunes majeurs en difficulté dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance. C'est aussi la collectivité qui construit et entretient les collèges et organise la restauration collective.



**Habitat
et logement**

Soutenir la construction de logements sociaux, aider à la rénovation et la réhabilitation des logements privés, favoriser l'accession à la propriété. Lutter contre l'habitat indigne.



**Culture, sport,
patrimoine**

Gérer les musées et les festivals métropolitains (Confluences, Lugdunum, Nuits de Fourvière...). Accompagner les associations et les clubs sportifs, professionnels comme amateurs. Soutenir le spectacle vivant, la lecture publique et les enseignements artistiques sur tout le territoire.



**Développement
économique
et emploi**

Accompagner la création d'entreprises, favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, soutenir l'attractivité touristique, la formation supérieure et la recherche.

→ grandlyon.com/competences

Élections métropolitaines

Comment ça marche ?

Vous vivez dans l'une des 58 communes du territoire, vous allez donc voter pour renouveler les élus et élus du conseil de la Métropole de Lyon. Une élection au suffrage universel direct pour un mandat de six ans.

Les 150 conseillères et conseillers métropolitains se présentent dans des circonscriptions. Il y en a quatorze, dont six à Lyon (voir détail ci-contre).

Une fois installés, ils procèdent à l'élection de la présidente ou du président de la Métropole. Si les conseillers métropolitains peuvent cumuler leur mandat avec celui de maire, d'adjoint ou de conseiller municipal, la présidente ou le président n'exerce pas d'autre mandat. Lors de ce premier conseil, on élit aussi les vice-présidentes et vice-présidents : 25 au maximum avec autant d'hommes que de femmes, à un près. Ces derniers sont à la tête de délégations thématiques, comme le logement, l'urbanisme, l'enfance, la culture...

Le conseil de la Métropole est réuni, à l'initiative du président, au moins une fois par trimestre. Une partie des conseillers siègent également dans la commission permanente. Elle est composée du président, des vice-présidents ainsi que d'une quarantaine de conseillers métropolitains et elle est représentative de l'assemblée.

Lônes et Coteaux

- 01. Charly
- 02. Givors
- 03. Grigny-sur-Rhône
- 04. Irigny
- 05. La Mulatière
- 06. Oullins-Pierre-Bénite
- 07. Saint-Genis-Laval
- 08. Vernaison

Lyon-Ouest

- 09. 5^e arr. de Lyon
- 10. 9^e arr. de Lyon

Lyon-Sud

- 11. 7^e arr. de Lyon

Lônes et Coteaux

12 élus

Lyon-Centre

- 12. 1^{er} arr. de Lyon
- 13. 2^e arr. de Lyon
- 14. 4^e arr. de Lyon

Lyon-Est

- 15. 3^e arr. de Lyon : partie à l'est de la ligne de chemin de fer Paris-Lyon

Val de Saône

14 élus

Lyon-Ouest

11 élus

Lyon-Centre

11 élus

Plateau Nord-Caluire

8 élus

Villeurbanne

17 élus

Portes du Sud

11 élus

Porte des Alpes

12 élus

Lyon-Nord

- 16. 6^e arr. de Lyon
- 17. 3^e arr. de Lyon : partie à l'ouest de la ligne de chemin de fer Paris-Lyon

Plateau Nord-Caluire

- 26. Caluire-et-Cuire
- 27. Rillieux-la-Pape
- 28. Sathonay-Camp

Lyon-Sud-Est

- 18. 8^e arr. de Lyon

Ouest

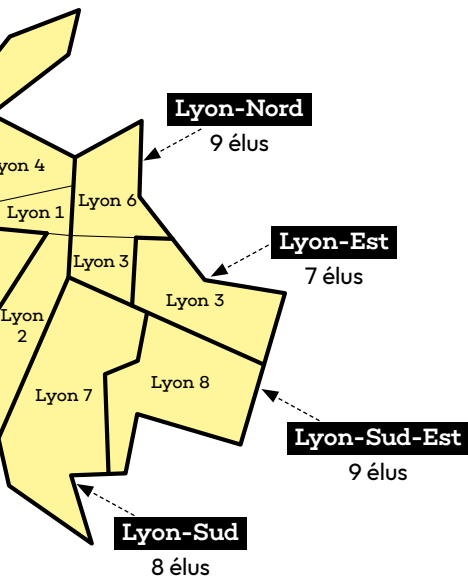
- 19. Charbonnières-les-Bains
- 20. Craponne
- 21. Francheville
- 22. Marcy-l'Étoile
- 23. Saint-Genis-les-Ollières
- 24. Sainte-Foy-lès-Lyon
- 25. Tassin-la-Demi-Lune

Porte des Alpes

- 29. Bron
- 30. Chassieu
- 31. Mions
- 32. Saint-Priest

Portes du Sud

- 33. Corbas
- 34. Feyzin
- 35. Saint-Fons
- 36. Solaize
- 37. Vénissieux



Rhône Amont

- 38. Décines-Charpieu
- 39. Jonage
- 40. Meyzieu
- 41. Vaulx-en-Velin

Val de Saône

- 42. Albigny-sur-Saône
- 43. Cailloux-sur-Fontaines
- 44. Champagne-au-Mont-d'Or
- 45. Collonges-au-Mont-d'Or
- 46. Couzon-au-Mont-d'Or
- 47. Curis-au-Mont-d'Or
- 48. Dardilly
- 49. Écully
- 50. Fleurieu-sur-Saône
- 51. Fontaines-Saint-Martin
- 52. Fontaines-sur-Saône
- 53. Genay
- 54. La Tour-de-Salvagny
- 55. Limonest
- 56. Lissieu
- 57. Montanay
- 58. Neuville-sur-Saône
- 59. Poleymieux-au-Mont-d'Or
- 60. Quincieux
- 61. Rochetaillée-sur-Saône
- 62. Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
- 63. Saint-Didier-au-Mont-d'Or
- 64. Saint-Germain-au-Mont-d'Or
- 65. Saint-Romain-au-Mont-d'Or
- 66. Sathonay-Village

Villeurbanne

- 67. Villeurbanne

Mode de scrutin



Dans chaque circonscription, vous votez pour l'une des listes, comportant un nombre égal de femmes et d'hommes. On ne peut pas rayer de nom ni en ajouter sur la liste, sinon le bulletin sera considéré comme nul.

1^{er} tour

15 MARS

Si l'une des listes obtient plus de 50 % des voix, elle remporte l'élection à la majorité absolue, sinon un second tour est organisé.

22 MARS

2^d tour

Seules les listes qui ont obtenu plus de 10 % des voix au premier tour peuvent se maintenir au second. Les listes qui ont obtenu plus de 5 % peuvent fusionner entre elles.

Répartition des sièges

La liste arrivée en tête obtient automatiquement la moitié des sièges de la circonscription. L'autre moitié est répartie de façon proportionnelle entre toutes les listes qui ont obtenu plus de 5 % des voix, y compris la liste gagnante.

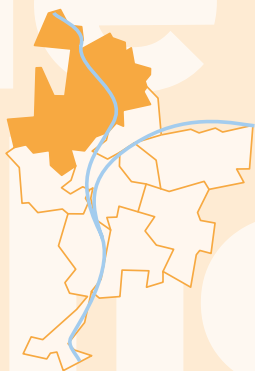


Élection de la présidente ou du président

Le jeudi suivant l'élection, les 150 nouveaux conseillers métropolitains se réunissent pour la première fois et élisent à la majorité la présidente ou le président de la Métropole de Lyon.

Près de Quoi de neuf?!

VAL DE SAÔNE



Albigny-sur-Saône, Cailloux-sur-Fontaines, Champagne-au-Mont-d'Or, Collonges-au-Mont-d'Or, Couzon-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or, Dardilly, Écully, Fleurieu-sur-Saône, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Genay, La Tour-de-Salvagny, Limonest, Lissieu, Montanay, Neuville-sur-Saône, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Quincieux, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Saint-Didier-au-Mont-d'Or, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Sathonay-Village

À vous de composter

Cinquante-six bornes à compost en bois sont installées sur le territoire du Val de Saône, dans 19 communes. Elles sont accompagnées d'une réserve de matière sèche, du broyat de bois. Il doit être ajouté par les habitants, par-dessus les déchets alimentaires apportés. Cela leur permet de commencer à se décomposer et évite les nuisances. Les bornes sont collectées toutes les six semaines. Leur contenu est valorisé en compost, utilisé par des agriculteurs locaux pour enrichir les sols.



© Thierry Fournier - Métropole de Lyon



Neuville-sur-Saône

Les quais bientôt terminés

C'est la dernière étape d'un aménagement débuté durant l'été 2025, le parc des Berges situé sur le quai haut. Ce nouvel espace de 5500 mètres carrés, qui intègre une partie de la Voie lyonnaise 3, comprend la plantation de seize arbres et du mobilier urbain (balancelles, bancs, transats, tables de pique-nique). Il sera accessible au public dans les prochaines semaines. Le plus important marché du Val de Saône est quant à lui ouvert tous les vendredis depuis janvier, sur un nouvel emplacement, en contrebas du parc d'Ombreval et autour de l'espace Jean-Vilar.

Couzon-au-Mont-d'Or

Exposition : la bataille de Lugdunum

Comment conquérir le pouvoir, le conserver et quelles stratégies adopter ? L'exposition met en lumière une période méconnue de l'histoire antique, à savoir la crise politique de 192-197 après J.-C. Plusieurs protagonistes se battent pour conquérir le pouvoir, jusqu'à l'affrontement final, à Lyon, lors de la bataille de Lugdunum de 197. Cette exposition est proposée par le musée Lugdunum et s'inscrit dans une politique d'itinérance de ses expositions temporaires.

Enquête de pouvoir - de Rome à Lugdunum, du 30 mars au 18 mai, médiathèque, 1 rue Rochon



Albigny-sur-Saône

© Atelier Métis architectes

CHIFFRES
CLÉS

32
salles
d'enseignement

7 000 m²
surface totale
du bâtiment

5 000 m²
superficie
de stationnement
du dépose-minute

La construction du nouveau collège est lancée

Le 84^e collège public de la métropole ouvrira ses portes à la rentrée 2027. Il pourra accueillir plus de 700 élèves du Val de Saône.

L'acte est tout aussi symbolique que concret. Fin janvier, la pose de la première pierre du futur collège du Val de Saône a été effectuée. En septembre 2027, ce sont donc plus de 700 élèves qui pourront faire leur rentrée le long de la Saône, avenue Henri-Barbusse. Et le nom de l'établissement est lui aussi connu. Celui de Marie Marvingt (voir encadré) a été choisi à la suite d'une concertation engagée avec la commune d'Albigny-sur-Saône et sur proposition du conseil municipal des enfants.

Une cantine en "régie exemplaire"

Parmi les ambitions de cette construction, des performances énergétiques et environnementales élevées, comme en témoigne l'utilisation de bois et de matériaux biosourcés. Le bâtiment dessiné en U, avec une cour centrale orientée au sud, aura un très faible impact énergétique au quotidien. Le chauffage sera assuré par l'exploitation de la chaleur du sous-sol, à l'aide de sondes géothermiques profondes de 150 mètres.

Compte tenu de la localisation du site près de la Saône, la conception du collège et de ses abords prend également en compte le risque d'inondation avec la gestion des eaux pluviales et une végétalisation importante pour limiter les risques liés à la rivière. Quant au restaurant scolaire, qui pourra accueillir jusqu'à 650 demi-pensionnaires, il fonctionnera en "régie exemplaire", autrement dit avec l'ambition de servir 100 % de produits bios et 50 % de produits locaux cuisinés sur place.



Les multiples vies de Marie Marvingt

Sportive, pilote d'avion, journaliste, Marie Marvingt (1875-1963) a vécu comme on brûle la vie. Après des exploits sportifs en alpinisme, cyclisme, tir, natation et sports d'hiver, elle s'intéresse à l'aviation en devenant l'une des premières femmes à voler seule. Après la Première Guerre mondiale, elle part vivre au Maroc, devient journaliste, crée le premier lieu de formation des infirmières pilotes d'avions sanitaires et reçoit la médaille de la Paix. C'est au sein de ce service qu'elle traverse la Seconde Guerre mondiale, au cours de laquelle elle invente un nouveau type de suture chirurgicale minimisant le risque d'infection sur le champ de bataille.

Et si on sortait

20 → 22 mars

Sentiers voisins

Une étape au Salon du randonneur pour faire le plein d'idées de marche et de bons plans ? Sur place, la Métropole de Lyon présente les randonnées à deux pas de chez vous. Plutôt monts d'Or, vallons de l'Ouest lyonnais, berges du Rhône ou de la Saône ? Repartez avec l'une des six cartes pour préparer vos escapades en nature.

Centre de congrès | Lyon 6 | Tout public | Dès 4 euros, gratuit pour les moins de 12 ans

→ randonnee.org

20 & 21 mars

Des Romains et des romans

Au salon du livre du Festival européen latin grec, Lugdunum accueille auteurs, hellénistes et latinistes pour déterrer les origines du genre romanesque. À l'honneur, *Daphnis et Chloé*, considéré comme le premier roman de la Grèce antique. Le musée prolonge l'expérience avec la reprise des visites commentées en réalité virtuelle, sur réservation, chaque dimanche, dès 14 ans.

Lugdunum - Musée et théâtres romains | Lyon 5 | Tout public | Gratuit

→ lugdunum.grandlyon.com

26 mars

Les projets prennent leur envol

Petit bourgeon d'intuition, grand projet en tête ou véritable entreprise à faire grandir ? La Métropole de Lyon organise la 7^e édition du Lyve festival. Pendant une journée, six lieux du territoire accueillent animations ludiques, rencontres inspirantes, *speed-meetings* et retours d'expérience concrets. Le principe : parler d'entrepreneuriat, sans jargon ni parcours imposé. Chacun vient avec son stade d'avancement, ses questions (même les plus simples) et repart avec des outils, des contacts et parfois un déclic. Avec plus de 60 structures d'accompagnement mobilisées, le festival offre un panorama vivant de l'écosystème entrepreneurial local. Que l'on débute ou que l'on soit déjà lancé, l'objectif reste le même : lever ses freins, passer à l'action et trouver les bons partenaires pour être accompagné.

Pôles Lyve et autres lieux | Lyon 3, Lyon 9, Givors, Neuville-sur-Saône, Vénissieux, Villeurbanne | Tout public | Gratuit | Inscription en ligne obligatoire

→ lyve-festival.com



3 → 5 avril

L'art de la preuve

L'enquête, dernier rempart contre les *fake news* et les théories complotistes ? Le festival international Quais du Polar s'empare de l'actualité avec le thème « Chercheurs d'histoires : sciences et fictions ». Au programme, 133 autrices et auteurs de 21 pays, tables rondes, dédicaces et une grande enquête urbaine à ciel ouvert dans les rues de Lyon.

Palais de la Bourse, hôtel de ville, chapelle de la Trinité, théâtre Comédie Odéon, librairies de la métropole | Tout public | Gratuit

→ quaisdupolar.com

EN BREF

10 mars

Nuits de Fourvière

Ce jour-là, le programme se dévoile ! Cent vingt représentations de musique, théâtre et danse. Réservez vite vos places, à partir du 18 mars.

→ nuitsdefourviere.com

3 → 5 avril

Réveil électro du vivant

À l'orée du printemps, Reperkusound revient animer la scène lyonnaise. Incontournable des musiques électroniques et urbaines, le festival célèbre depuis vingt ans le son comme un spectacle, porté par des scénographies gigantesques. Placée sous le signe des « fleurs de la fête », cette édition fait cohabiter des genres variés. Du dub à la techno mélodique, basses profondes et rythmes répétitifs installent une ambiance immersive. La hard techno et le hardcore prennent ensuite le relais, pour une intensité plus brute. À l'affiche, talents émergents et figures reconnues, dont Étienne de Crécy, référence de l'électro française, et Angerfist, connu pour ses sets énergiques. Vendredi et dimanche, Reperkusound s'installe au Transbordeur, de 21h à 5h. Samedi, rendez-vous à la halle Tony-Garnier, avec des concerts gratuits l'après-midi sur le parvis.

Transbordeur et halle Tony-Garnier | Villeurbanne et Lyon 7 | Tout public | Dès 39 euros

→ reperkusound.com



3 avril → 7 février 2027 Mali ancestral

Goûtez à l'art de la fête *sogo bò* ! La nouvelle exposition temporaire *Au Mali, quand les animaux dansent* est un voyage à travers masques et marionnettes en bois.

Musée des Confluences | Lyon 2 | Tout public | De 0 à 12 euros
→ museedesconfluences.fr

29 avril Jeunes d'avenir

Infos métiers, conseils, ateliers CV et offres d'emploi : le Salon jeunes d'avenir Rhône-Alpes accompagne les choix d'orientation et d'insertion professionnelle.

Double Mixte | Villeurbanne | De 9h30 à 17h30 | Lycéens et étudiants | Gratuit
→ jeunesdavenir.fr

22 avril

Soirée en mode éthique

Rejoignez Fashion revolution, le mouvement mondial qui invite à repenser les impacts de la mode. La 3^e édition, coorganisée par la Métropole et The greener good, prend la forme d'une grande soirée de conférences, défilés et village de créateurs. L'association Cybèle fera revivre la riche histoire textile du territoire lyonnais lors d'une présentation théâtralisée.

Chapelle de la Trinité | Lyon 2 | Tout public | Prix libre

→ thegreenergood.fr



22 → 26 avril

Poésie des éléments

Eau, terre, air, feu ! Afin de titiller la puissance démiurge des imaginaires enfantins, la Fête du livre jeunesse de Villeurbanne s'inspire des quatre éléments. Autour de spectacles et d'ateliers, l'illustratrice Marie Mirgainne partage la magie de son univers d'encre, de textures et de formes inspirées de la nature.

Maison du livre, de l'image et du son | Villeurbanne | Tout public | Gratuit

→ fetedulivre.villeurbanne.fr

25 avril Délivrées !

Des autrices féministes se réunissent au salon Délivrées ! pour une journée de rencontres, débats, expositions et dédicaces.

Maison des Passages | Lyon 5 | Tout public | Gratuit
→ maisondespassages.org

Mars | Avril 2026

Les écologistes

Continuer à avancer ensemble pour notre Métropole

À l'approche de la fin de ce mandat, confié en 2020 à l'union de la gauche et des écologistes pour transformer la Métropole de Lyon, une réalité s'impose : notre cap n'a jamais varié durant ces six années. Adaptation du territoire, transition écologique, logement, justice sociale et protection des services publics. La Métropole de Lyon a avancé. Nous l'avons fait dans un contexte exigeant, marqué par une succession de crises (covid, inflation, coût de l'énergie et baisse des dotations de l'État) et un climat politique national instable, souvent hostile à l'écologie et aux solidarités. Nous l'avons fait sans renoncer à l'intérêt général, sans céder aux facilités du court terme, avec une boussole claire : protéger, transformer, préparer l'avenir.

Nous avons choisi de protéger plutôt que de laisser faire. Pour donner à chaque habitante du territoire les mêmes chances de réussite, de qualité de vie, de santé environnementale, quelle que soit son origine ou son quartier.

Nous avons fait de la transition écologique et sociale une réponse concrète aux besoins du quotidien. La Métropole a assumé son rôle de rempart.

Rempart social d'abord, en renforçant les politiques de solidarité, en luttant contre la précarité, en accompagnant les plus fragiles, en garantissant l'accès aux droits essentiels : se loger, se déplacer, se nourrir, accéder à l'eau, vivre dignement. Dans une période où les inégalités se creusent, ces choix traduisent une conviction simple et forte : la dignité n'est pas négociable.

Rempart écologique ensuite. La transition a été intégrée dans l'ensemble des politiques publiques, non comme une contrainte mais comme un levier d'amélioration du cadre de vie, du pouvoir d'achat. Rénovation énergétique des logements, développement des réseaux de chaleur, transformation des mobilités, conquête de l'espace public, végétalisation massive, désimperméabilisation, adaptation au bouleversement climatique : ces actions produisent des effets concrets. Elles améliorent la qualité de l'air, protègent la santé, apportent de la fraîcheur, réduisent les factures, rendent le territoire plus vivable aujourd'hui et plus résilient demain.

Rempart démocratique enfin, dans un contexte de défiance croissante envers la parole publique. Face aux discours de peur, aux approximations et à la désinformation, nous avons fait le choix de la clarté. Nos résultats sont vérifiables, étayés, évalués. Dire la vérité, assumer les choix, s'appuyer sur les faits : c'est une exigence démocratique, particulièrement nécessaire à l'heure où l'écologie fait l'objet d'attaques répétées et de tentatives de discrédit.

Car si l'on peut reconnaître une vraie cohérence politique à la droite, c'est son obsession contre l'écologie ! Attaque de la politique « zéro artificialisation nette », des agences environnementales, des zones à faible émission, des énergies renouvelables, plaidoyer pour la réintroduction d'insecticides à la toxicité avérée, etc.

L'écologie s'est installée au cœur des enjeux contemporains et structure désormais les choix publics comme les aspirations citoyennes. En témoigne le sondage Ipsos commandé par le Réseau Action Climat et publié en octobre dernier qui révèle que les Françaises veulent en majorité « une accélération de la transition écologique ».

Elles et ils sont 89 % à se dire inquiètes face à la hausse des événements climatiques extrêmes, que la quasi-totalité (91 %) attribue directement au changement climatique.

La droite locale aura beau inventer des noms pour tenter de répondre à ces aspirations – écologie du réel ou de solution – personne ne peut être dupe après les 43 reculs environnementaux votés par cette même droite sur les six premiers mois de l'année 2025 !

La réalité et la responsabilité, ce n'est pas de proposer des solutions "magiques" non finançables ou contre-productives mais d'activer tous les leviers pour adapter le territoire aux défis de demain.

À l'heure de conclure ce mandat, nous restons donc convaincus que le virage écologique et social engagé n'est ni une simple option ni un luxe. La droite conservatrice, la droite extrême et l'extrême droite qui la remettent en cause commettent une faute politique, sociale et climatique. L'immobilisme ou le retour en arrière ne protégeront ni le pouvoir de vivre, ni la santé, ni l'avenir du territoire.

Nous faisons avancer ce territoire parce que nous assumons nos choix. Des choix qui protègent aujourd'hui et préparent l'avenir avec sérieux et responsabilité. Ces réussites, nous les devons aussi à toutes celles et ceux qui font vivre au quotidien le territoire métropolitain : élèves, agentes, acteurs associatifs et économiques, et bien sûr les habitantes et habitants de la Métropole de Lyon. **À travers cette dernière tribune, nous souhaitons saluer l'engagement de toutes celles et ceux qui œuvrent pour une transition écologique et solidaire, au service de l'intérêt général.**

Le chemin est tracé. Il appelle à être poursuivi et renforcé. Parce que face aux crises, face aux renoncements, continuer à avancer est plus que jamais un choix politique.

Vinciane Brunel (Coprésidente), Benjamin Badour (Coprésident), Bruno Bernard, Bertrand Artigny, Pierre Athanaze, Camille Augey, Fabien Bagnon, Nicolas Barla, Emeline Baume, Yves Ben Itah, Fatiha Benahmed, Pascal Blanchard, Yasmine Bouagga, Claire Brossaud, Jérôme Bub, Marie-Agnès Cabot, Franck Camus, Jérémy Camus, Mohamed Chihhi, Blandine Collin, Catherine Creuze, Hugo Dalby, Nathalie Dehan, Florence Delaunay, Grégory Doucet, Hélène Duvivier, Véronique Dubois-Bertrand, Fanny Dubot, Christine Etienne, Laurence Frety, Nadine Georgel, Véronique Giromagny, Sylvain Godinot, Anne Gasperrin, Philippe Guelpa-Bonara, Monique Guérin, Séverine Hémain, Zémorda Kheif, Jean-Charles Kohlaas, Caroline Large, Valentin Lungenstrass, Michaël Maire, Richard Marion, Vincent Monot, Véronique Moreira, Floyd Novak, Eric Perez, Isabelle Petitot, Sophia Popoff, Elie Portier, Jean-Claude Ray, Valérie Roch, Corinne Subai, François Theveniau, Lucie Vacher, Béatrice Vessiller, Matthieu Vieira, Sonia Zadorovtsoff

Grand Cœur Lyonnais

Choisir une Métropole qui vous ressemble !

Depuis six ans, deux projets métropolitains radicalement opposés sont proposés à tous les habitants. D'un côté, la coalition écologiste / extrême gauche, aux commandes de la Métropole depuis 2020 qui prône la décroissance et souhaite imposer une manière de vivre. De l'autre, Grand Cœur Lyonnais : une alliance de maires, d'élus de proximité et de forces vives citoyennes, profondément enracinés dans nos communes, et guidés par le souci d'accompagner vos besoins réels avec bon sens.

1. Agir pour la sécurité et la tranquillité publique

La majorité écologiste a toujours refusé le débat sur la sécurité, estimant que la Métropole n'avait aucun rôle à jouer pour assurer la sécurité des Grands Lyonnais. C'est nier la réalité vécue par de nombreux habitants, particulièrement dans les réseaux de transport collectif, qui sont confrontés quotidiennement aux incivilités et à la violence. **Nous voulons** renforcer la sûreté dans les transports en commun, créer une police métropolitaine des

transports, déployer une vidéoprotection intelligente et renforcer la coopération avec l'État et les polices municipales pour une meilleure coordination des actions.

2. Développer des mobilités pour tous, accessibles et ambitieuses

Par idéologie, les écologistes ont réduit la place de la voiture sans offrir aux habitants d'alternative crédible en matière de transports en commun. Le bilan est désastreux : un réseau de métro fragilisé par des incidents à répétition et des retards quotidiens, jusqu'à des escalators qui ne sont plus entretenus ! Une offre de transports collectifs insuffisante dans les communes périphériques et des parcs-relais largement sous-dimensionnés. En parallèle, les élus écologistes ont accumulé les réglementations pour restreindre volontairement la liberté de circulation : une zone à faibles émissions plus restrictive que la loi, une zone à trafic limité incompréhensible pour les usagers, des sens uniques et des plans de circulation restrictifs... Ces décisions arbitraires ont fait bondir la congestion, au point que Lyon est devenue la métropole la plus embouteillée de France en 2025.

Nous prôtons une politique des mobilités fondée sur le pragmatisme : le report des flux de transit par de nouvelles infrastructures routières, un réseau de transport collectif fiabilisé, une offre renforcée et équitablement répartie sur l'ensemble du territoire, un plan métro ambitieux et un maillage performant de parcs-relais pour accompagner les changements de pratiques et le respect de la complémentarité entre tous les modes de déplacement.

3. Arrêter l'augmentation des impôts

Depuis six ans, la majorité écologiste finance l'explosion des dépenses de fonctionnement des services publics (+15 %) par une hausse continue des impôts. L'ensemble des leviers fiscaux à disposition de la collectivité ont été actionnés sans discernement : Contribution Foncière des entreprises, versement mobilité également payé par les entreprises, Droits de Mutation à Titre Onéreux payés à chaque transaction immobilière, taxes professionnelles, taxe de séjour payée par les touristes... avec des conséquences directes sur le pouvoir d'achat des ménages et de baisse de la capacité d'investissement pour les entreprises. **Nous stopperons** cette fuite en avant fiscale en contenant rigoureusement les dépenses de fonctionnement, rationalisant l'appareil administratif et restituant des marges de manœuvre financières aux ménages et aux acteurs économiques qui font vivre le territoire.

4. Retrouver une Métropole attractive pour les entreprises et les talents

L'exécutif écologiste revendique un modèle économique de décroissance et assujéti à des normes environnementales contraignantes. Dans les faits, cette orientation s'est traduite par une contraction du foncier économique disponible et un climat d'hostilité envers le monde économique. Lorsque des groupes industriels renoncent à s'établir à l'image de SAFRAN, c'est la résultante directe de choix idéologiques. C'est une perte d'emplois pour les habitants et de richesse pour tout le territoire. **Nous défendons** une Métropole compétitive, qui valorise ses filières d'excellence existantes dans tous les domaines économiques, dans l'agriculture et le tourisme, tout en stimulant l'innovation technologique en accompagnant la transition environnementale par l'investissement productif et la création de valeur ajoutée.

5. Assurer une Métropole propre et respectueuse de la qualité du cadre de vie

Depuis six ans, l'entretien de l'espace public s'est progressivement dégradé, faute de moyens correctement dimensionnés et de leur mauvaise répartition. L'espace public est mal entretenu, les dépôts sauvages prolifèrent. Cette situation a altéré le cadre de vie quotidien et entaché l'image du territoire métropolitain. **Nous portons** une Métropole qui assume pleinement son obligation en matière de propreté publique : des moyens opérationnels renforcés, une organisation plus efficace et une volonté de déployer les efforts nécessaires dans les 58 communes de la Métropole.

Vous l'aurez compris, deux choix se présentent à vous : celui d'une majorité qui augmente vos impôts, complique vos déplacements et néglige votre sécurité. Ou bien celui de tourner la page

de six années néfastes, pour bâtir ensemble une Métropole qui respecte et protège ses habitants, qui facilite leur quotidien et traite chaque territoire avec équité. C'est ce choix que nous vous proposons.

Faites confiance aux élus Grand Cœur Lyonnais !

Florence ASTI- LAPPERRIERE, Lucien BARGE – maire de Jonage, **Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6^e, **Sophie BLACHERE** – conseillère régionale, **Yves BLEIN, Fouziya BOUZERDA, Nathalie BRAMETREYNAUD, Richard BRUMM, François-Noël BUFFET** – Sénateur du Rhône – ancien ministre, **Carole BURILLON, Marion CARRIER, Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pierre CHAMON, Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-la-Demi-Lune, **Claude COHEN, Doriane CORSALE, Chantal CRESPIY, Laurence CROIZIER, Jean-Luc DA PASSANO, Pascal DAVID** – maire de Quincieux, **Izzet DOGANEL, Catherine DUPUY, Nadia EL FALOSSI, Myriam FONTAINE, Séverine FONTANGES, Nathalie FRIER, Gilles GASCON**, maire de Saint-Priest, **Christophe GEOURJON** – conseiller régional, **Christophe GIRARD, Marc GRIVEL, Lionel LASSAGNE, Christophe MARGUIN, Jean MÔNE, Dominique NACHURY, Andréa ORLANDO, Isabelle PERRIET-ROUX, Gaël PETIT, Gilles PILLON** – maire de La Tour-de-Salvagny, **Cloilde POUZERGUE** – maire déléguée d'Oullins, **Christophe QUINIOU** – maire de Meyzieu, **Michel RANTONNET, Thomas RUDIGOZ, Maryline SAINT-CYR, Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-lès-Lyon, **Luc SEGUIN, Jean-Jacques SELLES** – maire de Chassieu, **Nicole SIBEUD, Julien SMATI, Yves-Marie UHLRICH, Max VINCENT** – maire de Limonest, **Michèle VULLIEN**

- Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook, LinkedIn et X (ex-twitter)
- Pour nous écrire : grandcoeurlyonnais@grandlyon.com
- Grand Cœur Lyonnais, Métropole de Lyon 20 rue du Lac CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03

Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés

L'eau, une ressource finie à préserver à l'infini

En 2023, notre majorité concrétisait un changement majeur : le passage en gestion publique de l'eau. Ainsi était née Eau du Grand Lyon – La Régie. L'objectif est simple : assurer la gestion durable de notre eau, au seul service de l'intérêt général. Toutes nos politiques sont et doivent continuer à être tournées vers la question de l'eau, tant elle est primordiale pour notre (sur)vie. Et face aux diverses menaces – pollutions, sécheresses, etc. – qui pèsent dessus, il nous faut réagir. Il nous faut faire preuve d'agilité, d'innovation pour éviter une rupture de service ou des augmentations considérables des coûts de traitement des pollutions.

C'est une réalité que nous avons intégrée dans notre Schéma directeur d'alimentation en eau potable à l'horizon 2035 et 2050. C'est ainsi que nous avons construit un plan d'action visant la gestion pérenne des sédiments à la brèche de Neyron, la résilience du champ captant de Crépieux-Charmy et la reconquête de la qualité de l'eau du Lac des Eaux bleues. C'est ainsi que nous avons intégré dans notre nouvelle usine de La Pape une nouvelle ressource de secours, la Soône, alors qu'aujourd'hui 5 de nos captages périphériques sont à l'arrêt pour cause de pollution. C'est encore ainsi que nous avons élaboré un plan d'action agricole. Mais c'est aussi une exigence de sobriété hydrique, pour laquelle nous inventons des services d'accompagnement comme des actions de sensibilisation. La prise de conscience s'accélère. Et si cette consommation a baissé récemment, c'est un effort qu'il faudra savoir poursuivre dans les années à venir : pédagogie, communication seront indispensables.

Nous avons décidé d'en avoir une grande idée que nous avons su matérialiser avec une grande rigueur. Et la défaite serait d'une grande conséquence.

Alliance sociale démocrate et progressiste

Face au danger, rassembler pour agir

Nous n'avons plus le luxe de l'aveuglement ni celui de l'attentisme. La perspective d'une victoire de l'extrême droite, lors des prochaines élections présidentielles et législatives, n'est plus une hypothèse lointaine. Elle est devenue crédible, portée par des intentions de vote durablement élevées et une dynamique que nul ne peut désormais ignorer. Cette situation ne peut plus laisser place à l'indifférence ou au renoncement. Elle appelle à la responsabilité collective : se préparer, s'organiser, se rassembler et agir.

Cette menace est aussi rendue possible par la dérive d'une partie de la droite dite « républicaine », qui, au lieu de constituer un rempart démocratique, s'est transformée en passerelle idéologique vers l'extrême droite. À force de banaliser ses thèmes et de refuser de choisir clairement entre forces progressistes et forces réactionnaires, c'est toute la digue républicaine qui se fissure.

Face à cela, notre responsabilité de social-démocrates et progressistes est d'incarner une alternative crédible, fondée sur la justice sociale, l'égalité, la transition écologique et la défense des libertés.

À l'échelle de notre métropole, nous savons que les réponses existent : services publics, solidarité, éducation, culture et cohésion sociale. Face à la peur, nous choisissons l'espoir. Face au repli, nous portons un projet collectif, démocratique et humain.

Communiste et républicain

Le grand détournement...

En 2025, les dividendes versés aux actionnaires atteignent le vertigineux montant de 72,8 milliards d'euros. Les 53 Français les plus riches gagnent en 24 minutes l'équivalent du revenu annuel moyen. En seulement cinq ans après l'arrivée au pouvoir de l'actuel président de la République, les revenus des 0,1 % les plus riches ont grimpé de plus de 51 %, contre 44,7 % de hausse sur les quinze années précédentes ! Le revenu médian n'a augmenté que de 5 % sur la même période. Pourtant, « parmi les personnes les plus fortunées, des milliers ont un revenu fiscal de référence de zéro. Ils ne paient aucun impôt sur le revenu ». Dès 2023, les 378 contribuables les plus fortunés ne s'acquittaient que de 2 % d'impôt sur le revenu. Notre système fiscal n'est donc pas complexe, comme on aime à nous le faire croire. Il est injuste, et réclame toujours des efforts des mêmes et protège les mêmes. C'est sur ceux qui n'ont plus rien à donner que vont peser les efforts budgétaires ! Taxer de 2 % les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros était largement justifié et aurait respecté « le principe d'égalité devant l'impôt consacré dans l'article 13 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ». Il va bien falloir passer à la caisse et mettre fin à ces privilèges.

Synergies élus et citoyens

Fidèles à nos communes et libres des partis

Depuis 25 ans, les élus de Synergies agissent au cœur du Grand Lyon pour un progrès partagé, privilégiant le pragmatisme au dogmatisme.

Notre boussole reste la cohésion de nos 58 communes pour faire face aux grands enjeux de demain.

Dès 2020, nous alertions sur les dérives de la loi instaurant la Métropole : politisation excessive, appauvrissement du débat public et marginalisation des communes. Ces craintes sont aujourd'hui confirmées.

Alors que notre démarche s'apprête à disparaître de l'hémicycle au profit de blocs partisans, nous refusons d'alimenter cette logique.

En décembre, 5 de nos 16 élus – Corinne Cardona,

Gisèle Coin, Rose-France Fournillon, Julien Ranc et Éric Vergiat – ont décidé de maintenir le groupe Synergies jusqu'à la fin du mandat.

Si nous comprenons les stratégies de certains de nos collègues dans le cadre des élections, nous ne pouvons en accepter le prix : renoncer au contrat signé avec nos électeurs en 2020, sacrifier l'intérêt général sur l'autel des intérêts des partis politiques nationaux...

Jusqu'au bout, nous resterons d'abord fidèles à nos communes et à nos concitoyens.

Groupe Synergies Élus et Citoyens

Métropole insoumise résiliente et solidaire

Texte non communiqué

Voix commune ! & Citoyen.nes éco-socialistes

Le mandat qui s'achève a permis de mettre en place des politiques en faveur de la justice sociale, ce ne sont pas des acquis, il faut les protéger et les renforcer.

Nous développons depuis 2020 les transports en commun avec la priorité de désenclaver les quartiers populaires des communes de l'est et du sud. Avec la mise en place de l'encadrement des loyers, nous privilégions les locataires et leurs besoins, plutôt que la rente de quelques multi-propriétaires. Jusqu'à pouvoir assurer un réel droit au logement, nous nous efforçons de développer le logement social, y compris dans les communes carencées de l'ouest qui, dirigées par l'opposition, préfèrent payer des amendes.

Toutes ces mesures contribuent à réduire les inégalités entre communes, entre l'est et l'ouest, entre habitantes.

Maintenons et renforçons une métropole au service de la solidarité, de l'égalité et de la protection sociale, c'est notre engagement.

Métropole en commun

Rendre visibles les décisions métropolitaines

Dès le début du mandat, nous avons fait un choix simple : ouvrir les portes.

Avant chaque Conseil métropolitain, nous avons organisé des **réunions publiques ouvertes** à toutes et tous pour présenter, expliquer et discuter les projets de délibération.

Pourquoi ? Parce que ces projets n'étaient pas rendus publics avant leur examen. Et parce que, élus en bonne et due forme, nous savions que notre **légitimité démocratique** était fragilisée par une abstention massive, particulièrement lors du second tour de 2020.

Face à une forte défiance, nous avons considéré qu'il appartenait aux élus de faire le premier pas. Ouvrir les portes, c'est reconnaître que **la confiance ne se décrète pas : elle se construit.**

ÉLECTIONS MARS 2026



Rendez-vous les 15 et 22 mars 2026
pour le premier et le second tour
des élections de la mairie
et de la Métropole

MÉTROPOLE

GRAND LYON

grandlyon.com